



DECLARATION D'ADJONCTION DE NOM DE FAMILLE

Nous soussignés,

Prénoms :

Nom du père :

Date et lieu de naissance : à

Domicilié : à

Prénoms :

Nom de la mère :

Date et lieu de naissance : à

Domicilié : à

1 - attestons sur l'honneur exercer l'autorité parentale sur nos enfants communs suivants :

Prénoms	NOM	Date de Naissance	Lieu de Naissance
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

2 - attestons sur l'honneur ne pas avoir d'autre(s) enfant(s) commun(s) légitime(s) ou naturel(s) ou adopté(s) en la forme plénière âgé(s) de 13 ans au moins au 1^{er} septembre 2003.

3 - déclarons adjoindre au nom [REDACTED] de notre premier enfant le nom [REDACTED]

Nous sommes informés que, par l'effet de la présente déclaration, ce nom : [REDACTED] - [REDACTED] devient de plein droit celui de nos enfants communs nés ou à naître.

Fait à Boulouparis, le [REDACTED]

Signature du père

Signature de la mère

Décalartion reçue le : [REDACTED]

Copie remise aux intéressés le : [REDACTED]

Avertissement : En application de l'article 441-7 du code pénal est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait :

1°) d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;

2°) de falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère

3°) de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor Public ou au patrimoine d'autrui.